Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Bureau de gestion des personnels contractuels** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2021-744** **06/10/2021**

Date de mise en application : 07/10/2021
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 7

Objet : Appel à candidatures pour 83 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européen s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés **83** postes (14 en Normandie et 69 en Haut de France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Les postes ouverts dans le cadre de la présente note de service, sont à pourvoir au **1er janvier 2022.**

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher

- 1 poste de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

- 2 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

- 1 poste de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

- 3 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)
Poste vacant
Date limite de candidature : 07/11/2021

- 6 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dunkerque

- 3 postes d’inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

- 9 postes d’inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Calais

- 10 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie A)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

- 19 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Boulogne sur Mer

- 7 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie A)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

- 21 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 07/11/2021

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquiès de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400100**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux,produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue pour 1 an. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé	Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R1400172**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	**Savoir-faire** Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400143**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400144**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham,
Poste ouverts aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400168**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistréham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Etablir des procès-verbaux. Assurer le suivi des conclusions de l'inspection. Réaliser des documents administratifs relatifs à des obligations légales Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié. Permis B valide indispensable	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances microbiologie biologie Connaissances techniques juridiques domaine vétérinaire Connaissance dans la rédaction de procédure Maîtrise du français parlé et écrit Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400170**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400171**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400155**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400076**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400061**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Instructeur.rice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400064**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquiès de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400123** **Catégorie : A1**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Vétérinaire inspecteur non titulaire	NA
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.
Objectifs du poste	Mission prévue pour 1 an. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Diplôme vétérinaire Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquiès de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R1400112** **Catégorie : B**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.
Objectifs du poste	Mission prévue sur 1 an. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie.

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais apprécié Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôles Frontaliers de Cherbourg,
Poste ouvert aux contractuels - Fondement : 6 quinquiès de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400113**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Agent contractuel des services déconcentrés		NA
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation.	
Objectifs du poste	Contrat prévu sur 1 an. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000367</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs
Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Savoir-faire
Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 69 91 95 40 -</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**	**Référence du poste : A6R8000366**

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1

Poste V (Vacant)

Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40 -

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000364**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40 -	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000353**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000354**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000356**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000358**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40 -	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R8000359**
Catégorie : B	

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1

Poste V (Vacant)

Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000360**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000361**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000362**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R8000363**
Catégorie : B	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	

Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un chargé des inspections transmanche et l'autre de celles des pays-tiers. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11/01/84
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000319</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1
Référence du poste : A6R8000320</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1
Référence du poste : A6R8000322</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000324</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1
Référence du poste : A6R8000326</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000327**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000328</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1
Référence du poste : A6R8000329</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000332</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aucun diplôme vétérinaire exigé
Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de CALAIS
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000055**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000186</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000291**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4,2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000294</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td></td><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000298**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000300</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000301</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000302**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000305**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000306</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000309</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000311</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td></td><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000314**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000315</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000316**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000334</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000344</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td></td><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000345**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000346</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.

poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td></td><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais
62100 CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000352**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales. Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000220**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000269** **Catégorie : A1**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1
Référence du poste : A6R8000271</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement</td><td>4.1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque.
Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs
Aucun diplôme vétérinaire exigé
Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Savoir-faire
Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000273**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000412**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU - michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R8000413**
Catégorie : A1	

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1

Poste V (Vacant)

Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles

Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000415**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Aucun diplôme vétérinaire exigé Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000274**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000275**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000276**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000277**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000278**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000280**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000281</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque.
Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs
Connaissances du domaine alimentaire
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Savoir-faire
Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000282**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000283**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000284**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000285**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000286** **Catégorie : B**	
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000288**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000416**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000417**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000418**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste V (Vacant)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

stère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000419</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque.
Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000420**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000421**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000422</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste V (Vacant)</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque.
Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits

Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs
Formation vétérinaire ou agronome
Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Savoir-faire
Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse
Qualités relationnelles</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 22 33 55 13
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R8000424**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste V (Vacant)	
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 marquée par le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Le site de Boulogne-sur-Mer est spécifiquement réservé aux produits Poste ouvert aux contractuels sur le fondement de l'article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS/BOULOGNE, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Le site de Boulogne est exclusivement réservé aux produits de la pêche ou issus de l'aquaculture.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Sur le site de Boulogne, un cycle de 44h/semaines est mis en œuvre.
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable **Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Michel GUILLOU – michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40